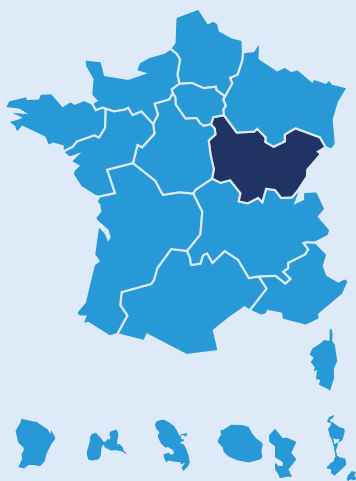


Bourgogne Franche-Comté 2019, et le rapprochement régional

Sur la carte



Établissements adhérents

159

Établissements adhérents
au plan de formation à l'Anfh

45

Établissements
adhérents au DPCm

Éditorial

L'année 2019 fut à la fois une année de transition et une période d'évolution importante pour l'Anfh.

L'application de la loi NOTRe à notre association s'est traduite par un rapprochement des deux territoires, avec une gestion des budgets à l'échelle d'une grande région. Les instances régionales ont été modifiées, le nombre des représentants paritaires réduit, et la responsabilité de la coordination confiée à un seul délégué régional, chargé de déployer les politiques nationales et régionales sur les deux territoires. Cependant, les membres des instances régionales ont tenu à prendre en compte les disparités territoriales afin de pouvoir offrir, au sein d'une politique concertée et harmonisée, une réponse adaptée aux spécificités et typologies d'établissements sur les territoires de BFC. Il en ressort une offre élargie, notamment sur le Plan d'actions régionales, et l'application de règles de prise en charge homogènes, qui vont dans le sens de l'équité de traitement entre les agents au sein d'une même

nouvelle région. Cette évolution fût conduite sous la présidence de Monsieur Laurent Mouterde, de la composante FHF, dont je veux saluer la souplesse et l'habileté dans cet exercice complexe qu'est la conduite du changement. Cette première étape de travail mérite d'être poursuivie. Des éléments de fonctionnement sont encore à trouver, notamment en lien avec le siège national de l'association, dont les délégations dépendent plus fortement après la mise en application des dernières évolutions. Les membres des instances et moi-même travaillons activement en ce sens, en portant fièrement les valeurs fondatrices de l'Anfh, dont la proximité est non des moindres, et en cherchant toujours à pouvoir construire et proposer un service de qualité, qui réponde à la fois à vos attentes et à vos besoins.

Aurélien Trioulaire
Président régional

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

61,5% de dossiers acceptés (hors BC)

150 CFP* (dossiers classiques)

24 Études promotionnelles*

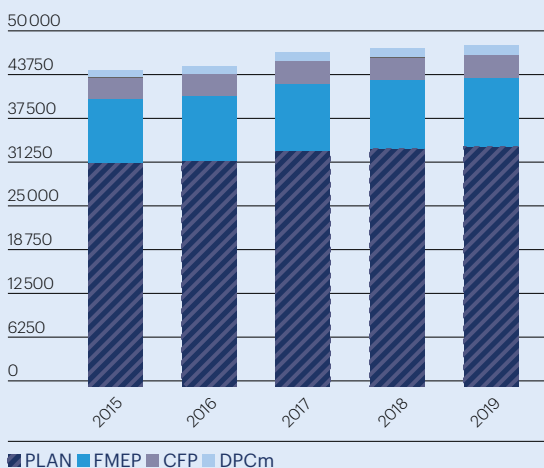
76 VAE*

405 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2015 (en K€)



En 2019, le total des cotisations* s'élève à 48 026 K€ contre 47 623 K€ en 2018, soit une augmentation de 0,8%.

*Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

997 Études promotionnelles en cours, dont

411 Dossiers accordés en 2019

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2019	Nombre EP 2018	Taux d'évolution 2019/2018
1. DE Infirmier	313	334	-6,3%
2. DEAS	285	263	8,4%
3. Dipl. Cadre de santé	112	100	12%
4. DE Infirmier anesthésiste	50	51	-2%
5. DE IBODE	48	35	37,1%
6. DEAS	24	20	20%
7. DE Ipa	18	4	350%
8. DE Puéricultrice	15	18	-16,7%
9. Caféruis	14	16	-12,5%
10. DE Moniteur éducateur	14	11	27,3%
Autres	104	121	-14%
Total	997	973	2,5%

DPC médical

Plus de 2500 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

88% concernant les médecins

11% concernant les pharmaciens

<1% concernant les chirurgiens-dentistes



Réseaux et proximité

Travailler avec les professionnels, s'entourer d'experts.

Les territoires de Bourgogne et Franche-Comté ont noué de nombreuses collaborations avec différents réseaux sur la région. Ces liens étroits nous permettent de mieux comprendre les attentes et les besoins des professionnels, et de co-construire, avec eux, les réponses les plus adaptées.

Ainsi, nous pouvons citer le travail réalisé en partenariat avec le Dr Sfeir du RESEDA, le Dr Barondeau-Leuret du réseau des urgentistes de BFC, l'association ENDOmind, le Pr Boucheix du LEAD/CNRS, mais aussi avec nos contacts de l'ARS BFC, notamment Réjane Simon et Elisabeth Lheureux, ou encore Frédéric Lepetit, le président de l'ABASS, par exemple.

Ces collaborations et partenariats nous ont permis de proposer des journées thématiques, de rédiger des cahiers des charges dans le but d'acheter une offre de formation, de construire des outils de formation numérique, de réaliser des expérimentations, de mener à bien de la recherche en science cognitive, ou encore simplement d'améliorer nos connaissances sur un domaine particulier.

Le nombre de ces partenariats et de ces collaborations progresse d'année en année, et est destiné à se développer bien d'avantage.



Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



55%

Enseignement



10%

Déplacement



35%

Traitement

Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation.



● A
● B
● C
● Autres

En 2019, 49% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, contre 48% en 2018.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2019, par genre et par filière

Direction et administration

89% Femmes / 11% Hommes

Éducatifs et sociaux

82% Femmes / 18% Hommes

Médico-techniques

81% Femmes / 19% Hommes

Services de soins

90% Femmes / 10% Hommes

Techniques ouvriers

33% Femmes / 67% Hommes

00 20 40 60 80 100

● Femmes ● Hommes

L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2019

Cotisants (FMEP et CFP)



58,3%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



Budget régional



48 026 K€

collectés par l'Anfh
Bourgogne Franche-Comté

33 779 K€

2,1% - Plan de formation

9 673 K€

0,6% - Études promotionnelles

3 224 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

58 K€

4,8% ESAT

1 290 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



250

dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 61,5%

BC*



405

Bilans de
compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

*Nombre de dossiers en cours

Contact



Anfh Bourgogne
14, rue Nodot
21000 Dijon

-
bourgogne@anfh.fr
www.anfh.fr/
bourgogne

Anfh Franche-Comté
9, rue Jean-Baptiste
Proudhon
25000 Besançon

-
franchecomte
@anfh.fr
www.anfh.fr/
franchecomte